



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 43882

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les revendications des syndicats de fonctionnaires des douanes, dont la CGT, CFDT, SNPFD et FO, quant aux restructurations en cours dans leur administration. Dénonçant les suppressions d'effectifs ainsi que la fermeture de nombreux sites, celles-ci veulent que soit mis un terme à ce qu'elles estiment être une « politique de démantèlement des services douaniers ». Aussi lui demande-t-il de lui indiquer quelle réponse le gouvernement entend réserver aux revendications de ces syndicats de fonctionnaires.

Texte de la réponse

La réforme-modernisation du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est désormais conduite sur des bases nouvelles définies lors du comité technique paritaire ministériel du 28 avril 2000. L'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers et le développement de la lutte contre les fraudes de toute nature constituent des objectifs prioritaires pour les services financiers. La direction générale des douanes et droits indirects engage une réflexion approfondie, en concertation avec les organisations syndicales, sur ses missions et leur évolution. Cette réflexion, conjuguée à la progression des crédits de fonctionnement alloués à la douane dans le budget pour 2001, doit permettre aux services douaniers de renforcer leur capacité à recouvrer les droits et taxes, de développer leurs fonctions d'accueil et de renseignements aux usagers et de lutter plus efficacement contre les trafics et les fraudes.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43882

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2000, page 1922

Réponse publiée le : 16 avril 2001, page 2244